



Lille, le 23 juin 2025

DÉCLARATION LIMINAIRE
Comité Social d'Administration Local
de la D.I des Hauts-de-France

Encore des tours de passe-passe administratifs !

Monsieur le président,

De par ses missions de surveillance des frontières et de contrôle des flux, la douane d'aujourd'hui est en première ligne dans la lutte contre les trafics. Les Hauts-de-France sont un point de passage stratégique pour toutes les organisations criminelles.

Nous savons que depuis de nombreuses années, ces trafics ne font que croître de manière exponentielle. Pour preuve, entre 2019 et 2023, les saisies douanières de cocaïne ont augmenté de 50 % et l'exercice 2025 semble parti pour battre des records.

Ces organisations criminelles ont des moyens colossaux, ils n'hésitent pas à faire couler le sang pour récupérer les marchandises ou pour libérer l'un des leurs.

D'ailleurs, nous tenons à féliciter une nouvelle fois l'Administration pour savoir créer des brigades sans effectifs supplémentaires. Au passage, bravo pour la BSEP. En moins d'un an, la création d'une brigade portuaire de 25 agents avec un abondement de 4 effectifs seulement tient du prodige ! La magie aura toutefois ses limites.

A force de déshabiller Paul pour habiller Jacques, Simon et Pimprenelle, gageons que Paul se retrouvera bientôt nu comme un ver. Comment pourra t-il, dans ce cas, mener à bien ses missions et protéger sa penthière ?

Il nous faut des moyens humains et matériels à la hauteur de la menace. Il faut que la sécurité des bâtiments et de nos agents deviennent une priorité pour l'administration.

Pour ce faire l'UNSA Douanes demande :

- La mise en place rapide de formations dédiées au convoyage en sécurité des marchandises et des personnes ;
- Un process de destruction des marchandises saisies accéléré et sécurisé ;
- Une sécurisation renforcée des structures, notamment sur le port de Dunkerque, où les enjeux et les dangers sont de taille et la sécurité inexistante ;
- des effectifs supplémentaires afin de pouvoir mener à bien nos missions en toute sécurité ;
- l'anonymat garanti de toutes les procédures, de tous les actes et des commissions d'emploi.

Encore une fois, des marchandises sensibles ont récemment été stockées au fret routier du Tunnel sous la Manche. Pourtant, l'intersyndicale douanière de Dunkerque avait exigé l'arrêt de cette pratique dangereuse. L'administration semblait nous avoir entendus. Alors, que

s'est-il passé ? L'UNSA Douanes, la CFDT et le SNAD CGT n'hésiteront pas à alerter directement toutes les instances d'Eurotunnel si, une nouvelle fois, de grandes quantités de stupéfiants non saisies au Tunnel sont stockées sur le site.

La sécurité de tous les travailleurs présents sur ce site est un enjeu fondamental. Ils ne doivent en aucun cas être mis en danger.

Faire toujours plus avec du moins ne peut plus être une solution envisageable au regard des enjeux et des dangers.

Les missions se multiplient alors que les effectifs réels s'amenuisent : PPF, lutte contre le narcotrafic, résultats LCF en matière de tabac, de contrefaçons, de blanchiment, compétitivité économique, évolution du dédouanement, etc.

What else ? avons-nous envie de dire ironiquement, mais l'ironie a ses limites quand il s'agit de la sécurité et de la santé des agents.

Félicitations d'ailleurs monsieur le président pour ce point effectif enfin à l'ordre du jour alors que nous sommes déjà fin juin et que les campagnes de mutation 2025 sont bouclées. Nous pourrons donc informer les services en souffrance qu'ils pourront compter sur des effectifs en mars prochain.

Et même si le directeur général constate qu'il n'est plus envisageable de faire coïncider effectifs réels et effectifs de référence tant le fossé est grand, ce sont 600 postes qui ne sont pas pourvus à l'échelle nationale. Cette situation on la doit notamment aux coupes budgétaires incessantes et à l'incapacité de la douane à former autant de douaniers qu'elle en perd. Alors que les agents triment dans des services en sous-effectif pour absorber une charge de travail toujours plus grande, l'administration a trouvé une solution imparable : abandonner la notion de « référence », ainsi il n'y aura plus de sous-effectif.

En tout état de cause, l'UNSA Douanes souhaite le maintien de la notion d'effectifs de référence, car celle-ci est le reflet de la charge de travail d'un service. La différence entre effectifs réels et effectifs de référence est l'indicateur de la surcharge de travail sur les agents et des manquements de l'administration.

L'UNSA Douane Hauts De France tient surtout à féliciter, sans ironie cette fois, les agents de l'interrégion qui s'adaptent sans cesse aux nouveaux process et à l'afflux constant de missions sans faillir. Du jour au lendemain, ils s'approprient des outils informatiques parfois encore peu aboutis. Ils se font force de proposition face à la nouveauté. Que ce soit dans les services CO, SU ou services supports, tous participent activement à la réussite de notre Administration malgré des conditions de travail sans cesse dégradées et une reconnaissance quasi nulle tant au niveau de la rémunération que de l'évolution de carrière sans parler du soutien ou de la protection.

D'ailleurs, si nous devions de nouveau être ironiques voire cyniques, nous sommes d'accord avec vous Monsieur le Président. Qu'elle est l'utilité de demander de nouveaux effectifs quand l'administration n'arrive plus à garder les effectifs déjà en place ? Les volontés de départ de l'administration seront bientôt supérieures aux lauréats des concours !!! Jusqu'à quand le professionnalisme et la bonne volonté des agents pallieront-ils les manquements de notre administration et de nos gouvernants ?